Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 11/08/2025 - 18627 - 2007 B 02612 - 500 481 882 - ABALONE TT REZE

SAS ABALONE TT REZE

43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

Déposé au Greffe
le 24 JUIL. 2025
sous le N° 18627
RCS N° 879206812

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Certifié conforme le 21/07/2025

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 229.06	3 229.06				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	70 813.21	68 161.31	2 651.90	3 253.09	-601.19	-18.48
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	170.00		170.00	170.00		
	Prêts	35 420.00		35 420.00	39 088.00	-3 668.00	-9.38
	Autres immobilisations financières	4 200.00		4 200.00	4 200.00		
	Total II	113 832.27	71 390.37	42 441.90	46 711.09	-4 269.19	-9.14
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 298 797.53	17 277.70	1 281 519.83	1 182 640.27	98 879.56	8.36
	Autres créances	565 506.31		565 506.31	618 803.63	-53 297.32	-8.61
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	9 003.73		9 003.73	10 446.24	-1 442.51	-13.81
	Total III	1 873 307.57	17 277.70	1 856 029.87	1 811 890.14	44 139.73	2.44
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 987 139.84	88 668.07	1 898 471.77	1 858 601.23	39 870.54	2.15

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 39 620.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000.00	100 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 000.00	10 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	396 999.08	328 129.65	68 869.43	20.99
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	231 506.04	208 869.43	22 636.61	10.84
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	738 505.12	646 999.08	91 506.04	14.14
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	15 064.00	15 064.00		
	Provisions pour charges				
	Total III	15 064.00	15 064.00		
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	6 144.13	5 135.14	1 008.99	19.65
	Emprunts et dettes financières diverses	71 131.79	18 564.02	52 567.77	283.17
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	165 541.85	174 894.10	-9 352.25	-5.35
	Dettes fiscales et sociales	868 337.62	973 234.68	-104 897.06	-10.78
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	33 747.26	24 710.21	9 037.05	36.57
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 144 902.65	1 196 538.15	-51 635.50	-4.32
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 898 471.77	1 858 601.23	39 870.54	2.15
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 144 902.65	1 196 538.15		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	6 139 633.98		6 139 633.98	6 326 931.04	-187 297.06	-2.96
Chiffre d'affaires NET	6 139 633.98		6 139 633.98	6 326 931.04	-187 297.06	-2.96
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			3 999.96	4 666.62	-666.66	-14.29
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			58 500.44	58 506.25	-5.81	-0.01
Autres produits			1 653.47	619.53	1 033.94	166.89
Total des Produits d'exploitation (I)			6 203 787.85	6 390 723.44	-186 935.59	-2.93
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			648 342.96	620 886.00	27 456.96	4.42
Impôts, taxes et versements assimilés			144 121.90	161 639.79	-17 517.89	-10.84
Salaires et traitements			4 163 690.67	4 282 857.29	-119 166.62	-2.78
Charges sociales			903 316.46	939 497.16	-36 180.70	-3.85
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 876.19	1 880.19	-4.00	-0.21
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				1 553.81	-1 553.81	-100.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			6 860.92	48.27	6 812.65	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			5 868 209.10	6 008 362.51	-140 153.41	-2.33
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			335 578.75	382 360.93	-46 782.18	-12.24
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	42 632.38	70 696.58	-28 064.20	-39.70
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	42 632.38	70 696.58	-28 064.20	-39.70
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 575.09	62 564.08	-60 988.99	-97.48
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 575.09	62 564.08	-60 988.99	-97.48
2. Résultat financier (V-VI)	41 057.29	8 132.50	32 924.79	404.85
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	376 636.04	390 493.43	-13 857.39	-3.55
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 000.00	6 500.00	2 500.00	38.46
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	9 000.00	6 500.00	2 500.00	38.46
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-9 000.00	-6 500.00	-2 500.00	-38.46
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	69 109.00	88 526.00	-19 417.00	-21.93
Impôts sur les bénéfices (X)	67 021.00	86 598.00	-19 577.00	-22.61
Total des produits (I+III+V+VII)	6 246 420.23	6 461 420.02	-214 999.79	-3.33
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 014 914.19	6 252 550.59	-237 636.40	-3.80
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	231 506.04	208 869.43	22 636.61	10.84

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE TT REZE

43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 898 471.77 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 139 633.98 Euros et dégageant un bénéfice de 231 506.04 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 229		
Installations générales agencements aménagements divers	54 456		1 275
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 082		
TOTAL	69 538		1 275
Autres titres immobilisés	170		
Prêts, autres immobilisations financières	43 288		
TOTAL	43 458		
TOTAL GENERAL	116 225		1 275

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 229	3 229
Installations générales agencements aménagements divers			55 731	55 731
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 082	15 082
TOTAL			70 813	70 813
Autres titres immobilisés			170	170
Prêts, autres immobilisations financières		3 668	39 620	39 620
TOTAL		3 668	39 790	39 790
TOTAL GENERAL		3 668	113 832	113 832

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 229			3 229
Installations générales agencements aménagements divers	54 456	95		54 551
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 829	1 781		13 610
TOTAL	66 285	1 876		68 161
TOTAL GENERAL	69 514	1 876		71 390

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	95				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 781				
TOTAL	1 876				
TOTAL GENERAL	1 876				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	15 064				15 064
TOTAL	15 064				15 064

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	18 832		1 554		17 278
TOTAL	18 832		1 554		17 278
TOTAL GENERAL	33 896		1 554		32 342
Dont dotations et reprises d'exploitation			1 554		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	35 420	35 420	
Autres immobilisations financières	4 200	4 200	
Clients douteux ou litigieux	20 713	20 713	
Autres créances clients	1 278 084	1 278 084	
Impôts sur les bénéfices	23 476	23 476	
Taxe sur la valeur ajoutée	27 934	27 934	
Divers état et autres collectivités publiques	383	383	
Groupe et associés	493 662	493 662	
Débiteurs divers	20 051	20 051	
Charges constatées d'avance	9 004	9 004	
TOTAL	1 912 928	1 912 928	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	3 668		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	6 144	6 144		
Emprunts et dettes financières divers	71 132	71 132		
Fournisseurs et comptes rattachés	165 542	165 542		
Personnel et comptes rattachés	417 610	417 610		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	68 993	68 993		
Taxe sur la valeur ajoutée	327 159	327 159		
Autres impôts taxes et assimilés	54 576	54 576		
Autres dettes	33 747	33 747		
TOTAL	1 144 903	1 144 903		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	51 564			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	20.0000	5 000			5 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	20 434
Total	20 434

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	478
Emprunts et dettes financières diverses	1 219
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 132
Dettes fiscales et sociales	307 255
Autres dettes	33 747
Total	411 831

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 004
Total	9 004

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 150 euros, correspondants aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	174 806
Total (1)	174 806

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	506 154
Total	506 154

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				53 909	53 909
Amortissements					
- dotations de l'exercice				3 504	3 504
Total				3 504	3 504
Redevances payées					
- exercice				4 274	4 274
Total				4 274	4 274
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				12 020	12 020
- entre 1 et 5 ans				44 072	44 072
Total				56 091	56 091
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				539	539
Total				539	539

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	159
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		159

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 64 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 3.25 %

ABALONE TT REZÉ
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 100000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43 RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
500481882 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 mai 2024

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 231506,04 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 396999,08 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 10000,00 euro(s)

L'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 628505,12 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 478505,12 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 150000,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 30,00 *euro(s) par action.*
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2022			140000
31.12.2021			65000
31.12.2020			80000

ABALONE TT REZÉ
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 100000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43 RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
500481882 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 mai 2024

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 231506,04 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 396999,08 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 10000,00 euro(s)

L'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 628505,12 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

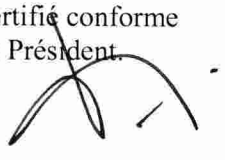
- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 478505,12 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 150000,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 30,00 *euro(s) par action.*
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2022			140000
31.12.2021			65000
31.12.2020			80000

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président.



KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Rezé S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023
Abalone TT Rezé S.A.S.
43 rue Bobby Sands 44800 SAINT-HERBLAIN

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Rezé S.A.S.

43 rue Bobby Sands 44800 SAINT-HERBLAIN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société Abalone TT Rezé S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Rezé S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne la valorisation des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 27 mai 2024

KPMG SA



27/05/2024 16:42

Signé par **Yohann Bossard**

Yohann BOSSARD

Associé

1 BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT REZE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12
Adresse de l'entreprise : 43 RUE BOBBY SANDS 44800 ST HERBLAIN — Durée de l'exercice précédent* : 12
Numéro SIRET* : 50048188200032 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122023 Net 3	N-1 31122022 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 229	AG 3 229		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	70 813	AU 68 161	2 652	3 253
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	170	BE	170	170
	Prêts	BF	35 420	BG	35 420	39 088
	Autres immobilisations financières*	BH	4 200	BI	4 200	4 200
	TOTAL (II)	BJ	113 832	BK 71 390	42 442	46 711
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 298 798	BY 17 278	1 281 520	1 182 640
	Autres créances (3)	BZ	565 506	CA	565 506	618 804
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF		CG		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	9 004	CI	9 004	10 446
	TOTAL (III)	CJ	1 873 308	CK 17 278	1 856 030	1 811 890
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 987 140	1A 88 668	1 898 472	1 858 601

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 39 620 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Quadra

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT REZE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	396 999	328 130
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	231 506	208 869
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	738 505	646 999
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	15 064	15 064
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	15 064	15 064
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 144	5 135
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	71 132	18 564
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	165 542	174 894
	Dettes fiscales et sociales	DY	868 338	973 235
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	33 747	24 710
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 144 903	1 196 538
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 898 472	1 858 601

RENVOIS

(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 144 903	1 196 538
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	5 666	4 658

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT REZE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	6 139 634	FH		FI	6 139 634	6 326 931
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	6 139 634	FK		FL	6 139 634	6 326 931
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	4 000	4 667
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	58 500	58 506
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 653	620
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	6 203 788	6 390 723
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	648 343	620 886
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	144 122	161 640
	Salaires et traitements*					FY	4 163 691	4 282 857
	Charges sociales (10)					FZ	903 316	939 497
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immo. - dotations aux amortissements* (dont fonds de commerce HS)					GA	1 876	1 880
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immo. - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		1 554
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	6 861	48
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	5 868 209	6 008 363
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	335 579	382 361
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	42 632	70 697
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	42 632	70 697
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 575	62 564
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 575	62 564
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	41 057	8 133
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	376 636	390 493

Cegid Quadra

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT REZE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	9 000	6 500
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	9 000	6 500
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(9 000)	(6 500)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	69 109	88 526
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	67 021	86 598
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 246 420	6 461 420
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 014 914	6 252 551
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	231 506	208 869

RENVOIS										
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme							HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières							HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							1G		
(3)	Dont - Crédit bail mobilier *							HP		
	Dont - Crédit bail immobilier							HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées							1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées							1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)							HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)							RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)							RD		
(9)	Dont transferts de charges							A1	56 947	58 506
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5					A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)							A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)							A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9					
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7					

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DONS	9 000	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

SAS ABALONE TT REZE

43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 898 471.77 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 139 633.98 Euros et dégageant un bénéfice de 231 506.04 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 229		
Installations générales agencements aménagements divers	54 456		1 275
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 082		
TOTAL	69 538		1 275
Autres titres immobilisés	170		
Prêts, autres immobilisations financières	43 288		
TOTAL	43 458		
TOTAL GENERAL	116 225		1 275

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 229	3 229
Installations générales agencements aménagements divers			55 731	55 731
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 082	15 082
TOTAL			70 813	70 813
Autres titres immobilisés			170	170
Prêts, autres immobilisations financières		3 668	39 620	39 620
TOTAL		3 668	39 790	39 790
TOTAL GENERAL		3 668	113 832	113 832

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 229			3 229
Installations générales agencements aménagements divers	54 456	95		54 551
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 829	1 781		13 610
TOTAL	66 285	1 876		68 161
TOTAL GENERAL	69 514	1 876		71 390

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	95				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 781				
TOTAL	1 876				
TOTAL GENERAL	1 876				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	15 064				15 064
TOTAL	15 064				15 064

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	18 832		1 554		17 278
TOTAL	18 832		1 554		17 278
TOTAL GENERAL	33 896		1 554		32 342
Dont dotations et reprises d'exploitation			1 554		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	35 420	35 420	
Autres immobilisations financières	4 200	4 200	
Clients douteux ou litigieux	20 713	20 713	
Autres créances clients	1 278 084	1 278 084	
Impôts sur les bénéfices	23 476	23 476	
Taxe sur la valeur ajoutée	27 934	27 934	
Divers état et autres collectivités publiques	383	383	
Groupe et associés	493 662	493 662	
Débiteurs divers	20 051	20 051	
Charges constatées d'avance	9 004	9 004	
TOTAL	1 912 928	1 912 928	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	3 668		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	6 144	6 144		
Emprunts et dettes financières divers	71 132	71 132		
Fournisseurs et comptes rattachés	165 542	165 542		
Personnel et comptes rattachés	417 610	417 610		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	68 993	68 993		
Taxe sur la valeur ajoutée	327 159	327 159		
Autres impôts taxes et assimilés	54 576	54 576		
Autres dettes	33 747	33 747		
TOTAL	1 144 903	1 144 903		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	51 564			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	20.0000	5 000			5 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	20 434
Total	20 434

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	478
Emprunts et dettes financières diverses	1 219
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 132
Dettes fiscales et sociales	307 255
Autres dettes	33 747
Total	411 831

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 004
Total	9 004

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 150 euros, correspondants aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	174 806
Total (1)	174 806

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	506 154
Total	506 154

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				53 909	53 909
Amortissements					
- dotations de l'exercice				3 504	3 504
Total				3 504	3 504
Redevances payées					
- exercice				4 274	4 274
Total				4 274	4 274
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				12 020	12 020
- entre 1 et 5 ans				44 072	44 072
Total				56 091	56 091
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				539	539
Total				539	539

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	159
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		159

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 64 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 3.25 %